

Chers parents,

Votre enfant est inscrit ou réinscrit au collège Saint-Joseph pour l'année scolaire 2022-2023 : nous vous remercions avant tout de votre confiance, et vous invitons à prendre à compte dès à présent quelques informations pratiques pour la prochaine rentrée.

RENTRÉE DES ÉLÈVES

- Classes de 6^e : jeudi 1^{er} septembre, à 8h15

L'accueil et la présentation générale par l'équipe éducative seront suivis d'un appel des élèves par classe, où enfants et parents seront reçus par le professeur principal, pour une présentation des objectifs de l'année, et de différents détails pratiques : accès EcoleDirecte (lien vie scolaire et résultats), parents correspondants...

- Classes de 5^e, 4^e et 3^e : vendredi 2 septembre, à 8h15

Une réunion de présentation est prévue avec le professeur principal de chaque classe ce même jour, à 16h.

- Internat : les élèves internes de 6^e seront accueillis dès le mercredi 31 août, entre 17h et 19h ; les élèves internes des classes de cycle 4 (5^e, 4^e et 3^e) seront accueillis dès le jeudi 1^{er} septembre, entre 17h et 19h.

HORAIRES DES COURS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h45 - 9h35	8h15 - 9h10	8h15 - 9h10	8h15 - 9h10	8h15 - 9h10
9h35 - 10h25	9h10 - 10h05	9h10 - 10h05	9h10 - 10h05	9h10 - 10h05
10h40 - 11h30	10h25 - 11h20	10h20 - 11h15	10h25 - 11h20	10h25 - 11h20
11h30 - 12h20	11h20 - 12h15	11h15 - 12h10	11h20 - 12h15	11h20 - 12h15
PAUSE DÉJEUNER				
13h55 - 14h50	13h55 - 14h50		13h55 - 14h50	13h30 - 14h20
14h50 - 15h45	14h50 - 15h45		14h50 - 15h45	14h20 - 15h10
16h - 16h50	16h - 16h50		16h - 16h50	15h10 - 16h

CALENDRIER

- Jeudi 8 septembre (matinée) : photographies de classe et individuelles
- Entre le 12 et le 30 septembre 2022 : évaluations nationales de 6^e
- Du 22 au 24 septembre (à confirmer) : Séjour d'intégration des élèves de 6^e
- Vacances de Toussaint : du samedi 22 octobre au dimanche 6 novembre
- Premières réunions parents-professeurs, de 17h à 20h30
(ces dates seront confirmées à la rentrée)
Classes de 6^e et 5^e : mardi 8 novembre
Classes de 4^e et 3^e : jeudi 10 novembre

FOURNITURES SCOLAIRES - MANUELS

Un colis de fournitures sera remis à tous les élèves le jour de la rentrée (10 cahiers polypros, copies simples et doubles, matériel d'arts plastiques), facturé 18€.

Fournitures complémentaires à prévoir :

- Cahier de brouillon, chemise pour ranger les devoirs, dictionnaire, livret de grammaire et de conjugaison (type Bescherelle).
- Trousse et son contenu : 1 bâton de colle ; 1 paire de ciseaux ; 4 stylos de couleur bleue, noire, verte et rouge ; 4 feutres fin de couleur bleue, noire, verte et rouge, 1 feutre effaçable pour ardoise, 1 surligneur, 1 souris correcteur (pas de blanc correcteur liquide), 1 gomme
- Paire d'écouteurs avec prise mini-jack
- Clé USB 4Go

Aucun agenda n'est à prévoir, il est intégré au carnet de liaison qui sera remis aux élèves en septembre.

A la rentrée nous remettrons les manuels scolaires à vos enfants après présentation d'un chèque de caution de 50 € à l'ordre de « OGEC Saint-Joseph Lectoure-Fleurance caution livres ». Il vous sera rendu en fin d'année à la suite du retour des livres. Ces manuels, qui appartiennent à l'établissement, sont prêtés pour un an. Ils doivent être couverts rapidement et vos enfants doivent en prendre soin.

LECTURES ESTIVALES

Les professeurs de français proposent aux élèves un plaisir de lecture estival ! Par classe, vous trouverez dans un document joint une bibliographie dans laquelle vos enfants sont invités à choisir au moins trois livres à lire, avec un compte-rendu souhaité.

CASIERS

Des casiers de rangement seront présents dans les classes de 6^e, et organisés en début d'année avec leur professeur principal, de façon à éviter de transporter toutes leurs affaires tous les jours.

Pour les élèves des classes de 5^e, 4^e et 3^e qui en feront la demande, des casiers métalliques seront disponibles dans les couloirs. L'année scolaire permettra d'expérimenter gratuitement ce service, avant une généralisation à confirmer. Il conviendra alors de prévoir 1 cadenas avec 2 clés (une pour l'élève, la deuxième sous enveloppe avec le nom de l'élève inscrit dessus).

TRANSPORT SCOLAIRE

- Ramassage scolaire (transport du Conseil Départemental) :

Les demandes de carte de transport doivent être réalisées par internet, sur le site suivant, avant le 31 juillet : <https://lio.laregion.fr/transports-gers-scolaire>

Attention, il n'y a pas de renouvellement automatique, et la gratuité n'est pas garantie (si ayant droit) passé cette date limite. Si vous avez un problème pour obtenir un titre de transport, veuillez nous en informer aussitôt. En début d'année les élèves sont acceptés dans les cars même s'ils n'ont pas encore reçu leur carte.

Les élèves qui utilisent le service de ramassage doivent prendre obligatoirement les navettes entre le collège Saint-Joseph et la cité scolaire Maréchal Lannes.

- Transport Toulouse-Lectoure : Il fonctionnera à compter du vendredi 2 septembre suivant. Une circulaire spécifique sera jointe aux familles déjà inscrites pour ce service, ou sur demande.

- Agen : plusieurs d'entre vous ont été sondés l'an dernier quant au point de dépose final, nous restons en lien avec les services régionaux de transport pour éviter des changements soudains d'horaires sur la ligne 932 entre Agen et Auch.

Le mercredi, le transport scolaire fonctionne après le repas.

ORGANISATION DES CLASSES

Les classes sont constituées dès le début de l'année. Cependant, durant le premier mois, au vu des premières évaluations ou des différentes options, de légères modifications peuvent être apportées.

Les groupes d'options latin, espagnol/allemand, seront mis en place les premiers jours de la rentrée.

Nous aurons 3 classes de 6^e, 2 classes de 4^e, 3 classes de 4^e et 2 classes de 3^e.

LATIN - CLASSE DE 5^e

Les élèves entrant en classe de 5^e ont la possibilité de choisir l'option Latin. C'est une nouvelle matière et donc un investissement personnel supplémentaire qui sera demandé à votre enfant. L'intérêt du latin est bien-sûr linguistique et culturel, le français étant une langue latine. Il permet aussi de développer ses capacités d'analyse, de rigueur et de travail. Les notes obtenues entrent dans le calcul de la moyenne générale.

Après une année de découverte, les élèves pourront s'engager à suivre l'option sur les classes de 4^e et 3^e. Cette option, au même titre que le chant choral, permet d'apporter des points supplémentaires pour l'obtention du DNB.

RENCONTRES PARENTS-PROFESSEURS

Classes de 6^e et 5^e : mardi 8 novembre, à 17h

Classes de 4^e et 3^e : jeudi 10 novembre, à 17h

Vous pouvez prendre rendez-vous, si vous le jugez nécessaire, avant ces rencontres, dont les dates seront confirmées à la rentrée.

SITE INTERNET DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE

La refonte du site internet reste en cours, mais ne modifiera pas l'ensemble des informations et actualités que vous pouvez d'ores et déjà retrouver, ainsi que les liens pour accéder à différents services tels EcoleDirecte, et nous contacter.

VIE SCOLAIRE

- **Contact vie scolaire :** viescolaire@saintjosephlectoure.com
- **Carnet de liaison et agenda**
Il sera distribué à chaque élève à la rentrée et devra être présenté à tout moment à la demande des adultes membres de la communauté éducative. L'essentiel de nos échanges se fait par mail ou par téléphone et ces communications directes sont à privilégier pour les questions de vie scolaire. Ce carnet permettra de réaliser un suivi plus précis de l'élève (travail et comportement).
- **Règlement intérieur**
Il est accessible sur le site du collège et inséré dans le carnet de liaison. L'élève et ses parents doivent en prendre connaissance et le signer en début d'année.
- **Absences - Sorties du mercredi**
Lorsque votre enfant est absent, il est impératif de prévenir par courrier, courriel ou téléphone, le matin même avant 9h. A son retour, un justificatif pourra être demandé par la vie scolaire. Une carte précisant le régime de sortie des élèves leur sera remise en début d'année. Pour les pensionnaires, les sorties du mercredi au départ de l'école ne seront autorisées que pour retourner chez les parents. En conséquence, il ne sera pas donné d'autorisation de sortie pour se rendre chez un camarade ces jours-là.
- **Téléphone**
Nous n'acceptons pas l'utilisation de téléphone portable dans l'enceinte du collège. Tout appareil trouvé sera confisqué. Il sera restitué aux parents selon les conditions définies par le règlement intérieur. La même règle s'applique à tous les appareils permettant de visionner des films ou d'enregistrer des images. Les internes doivent confier leur téléphone au surveillant le lundi matin et le récupérer le vendredi soir. Un créneau horaire est néanmoins dégagé le mercredi afin que les internes puissent utiliser leur portable. Les externes et demi-pensionnaires peuvent déposer leur portable à la vie scolaire pour la journée.
- **Tenue**
Nous rappelons que nous demandons à vos enfants de venir à l'école dans une tenue correcte, ni négligée, ni provocante. Un vêtement de prêt (polo de l'établissement) sera proposé aux élèves le cas échéant. Les tenues de sport sont à réserver à la pratique de l'EPS.
- **Affaires personnelles**
Chacun doit veiller à respecter ses affaires ainsi que celles de ses camarades. Au cours de l'année de nombreux vêtements sont récupérés et stockés, nous vous recommandons de marquer les vêtements de vos enfants ainsi que les cartables et sacs de sport. Les élèves ne doivent pas posséder d'objets de valeur ou de somme d'argent, l'établissement ne peut être tenu comme responsable en cas de disparition.

MAÎTRISE SAINT-JOSEPH

Le groupe des maîtrisiens sera reconduit, l'organisation des répétitions sur le temps scolaire sera précisé à la rentrée aux élèves concernés.

APEL SAINT-JOSEPH

En début d'année une réunion de l'APEL (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) aura lieu afin présenter les activités de l'association. L'établissement a besoin de parents qui s'impliquent, vous serez les bienvenus.

PASTORALE ET VIE CHRÉTIENNE

Une heure d'instruction religieuse par semaine est animée par des professeurs ou surveillants volontaires. Celle-ci, respectueuse des convictions de chacun, est programmée pendant le temps scolaire, tous les élèves y participent. En classe de 5^e, un groupe d'élèves pourra préparer l'étape de la profession de foi, et en classe de 3^e le sacrement de la Confirmation. Chaque année des élèves nous sollicitent pour des préparations aux sacrements du Baptême et de l'Eucharistie : nous veillerons alors à les accompagner mais ces démarches doivent être soutenues par les familles en lien avec les paroisses.

Les célébrations eucharistiques seront proposées à tous les élèves, des temps de vie chrétienne en lien avec le calendrier liturgique pour les élèves volontaires tout au long de l'année : temps de prière, soirées, actions caritatives, retraites ...

SECRÉTARIAT-ADMINISTRATION

- **Inscriptions**

Les nouveaux élèves ont constitué un dossier d'inscription. Parfois certaines pièces manquent encore aux dossiers. N'oubliez pas de nous les transmettre avant la rentrée.

- **Bourses**

Elles sont à la charge du Ministère de l'Education Nationale, et sont attribuées en fonction des ressources des familles. Les demandes sont à renouveler chaque année (Document Cerfa N° 12539*07). Le lien suivant permet de faire une simulation de ses droits et de télécharger le formulaire de demande : <http://www.education.gouv.fr/cid88/lesaidess-financieres-au-college.html>
Des fiches de demande de bourses seront aussi disponibles à la rentrée au secrétariat du collège.

- **Assurance scolaire**

Nous avons souscrit un contrat global « responsabilité civile et individuelle accident » pour tous nos élèves. Cette garantie peut faire double emploi avec vos propres assurances en ce qui concerne vos enfants, mais son champ d'application très large est une sécurité pour nous.

En cas d'accident, nous ferons automatiquement une déclaration à la « Mutuelle Saint-Christophe » et celle-ci viendra compléter la prise en charge de vos contrats si besoin.

RESTAURATION SCOLAIRE

La société API continuera d'accompagner nos repas. Nous restons vigilants sur le suivi qualitatif et quantitatif, et seront en lien avec l'APEL à cet effet.

RÉSULTATS DNB

80 élèves reçus sur 81 présentés.
Plus de 80 % de mentions : 15 TB - 28 B - 22 AB.

Les diplômes seront remis à nos lauréats lors de notre journée Portes Ouvertes, en mars 2023. Le recrutement se réalise en grande partie grâce à vous. Nous remercions tous les parents qui ont fait connaître notre ensemble scolaire Saint-Joseph (Ecole-Collège-Lycée) pour l'inscription de nouveaux élèves.

SEMAINE DE RÉVISIONS - STAGES DE RÉUSSITE

La semaine du lundi 22 au vendredi 26 août, une semaine de révisions et d'accompagnement méthodologique sera organisée sur le collège, pour les élèves qui souhaitent préparer la rentrée, avec des enseignants de l'équipe éducative. Un maximum de 3h par jour et de 15h au total doivent être respectés.

Si vous êtes intéressé, merci de le préciser avant le 25 juillet en envoyant un courriel à l'adresse : stage2022@saintjosephlectoure.com.

Nos projets restent nombreux, et nous avons le souci de faire évoluer le collège pour le meilleur accueil possible des élèves.

A la rentrée prochaine, un service d'étude surveillée sera proposé à l'ensemble des élèves, entre 17h30 et 18h30. Les élèves demi-pensionnaires et externes auront ainsi la possibilité de trouver un temps de travail encadré en fin de journée, par des surveillants mais aussi des professeurs volontaires.

Un groupe d'enseignants travaillera également plus en lien avec la vie scolaire pour favoriser un climat plus serein, propice au bien-être de chacun : des actions de prévention sur des sujets qui nous préoccupent (harcèlement, cyber-harcèlement, place des réseaux sociaux) seront ainsi favorisées, et des « bulles d'écoute » progressivement mises en place pour accompagner leurs difficultés éventuelles au quotidien.

Tous ces points vous seront détaillés à la rentrée, et nous vous souhaitons d'ici là un très bel été. Au nom de toute l'équipe du collège Saint-Joseph, soyez assurés de nos sentiments respectueux et dévoués auprès de vos enfants.

Corinne LE COZ
Adjoint de direction

Guillaume COURNET
Chef d'établissement

ÉCONOMAT - RÈGLEMENT

RÈGLEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Si vous avez choisi ce mode de règlement, vous recevrez des factures trimestrielles. Échéances réparties sur 9 mois de septembre à mai.

RÈGLEMENT DIRECT (chèques - espèces)

Vous recevez une première facture avec un échéancier au mois d'août.
Nous vous rappelons qu'il est possible de régler le trimestre en 2 ou 3 fois, et que nous restons à votre disposition pour accompagner toute difficulté éventuelle.
Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'économat.
(05.62.68.02.13 : Madame Chenin)

*L'école poursuit ses travaux d'aménagement et de rénovation.
Vous pouvez nous aider par des dons et profiter du cadre fiscal sur les dons aux œuvres.*